

COMPTES SEMESTRIELS

30 JUIN 2022

ORES ASSETS

Bilan ORES Assets au 30.06.2022

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021	Evolution
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	0,00
ACTIFS IMMOBILISÉS	3.988.909.200,89	3.956.470.080,34	32.439.120,55
Immobilisations incorporelles	63.091.760,36	65.669.762,47	-2.578.002,11
Immobilisations corporelles	3.912.663.817,13	3.876.418.412,54	36.245.404,59
Terrains et constructions	135.169.296,35	136.261.716,31	-1.092.419,96
Installations, machines et outillage	3.745.106.460,23	3.706.480.976,08	38.625.484,15
Mobilier et matériel roulant	31.835.763,38	33.110.907,07	-1.275.143,69
Autres immobilisations corporelles	552.297,17	564.813,08	-12.515,91
Immobilisations financières	13.153.623,40	14.381.905,33	-1.228.281,93
Entreprises liées	479.508,00	479.508,00	0,00
<i>Participations</i>	<i>479.508,00</i>	<i>479.508,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	12.564.617,24	13.745.417,24	-1.180.800,00
<i>Participations</i>	<i>3.100,00</i>	<i>3.100,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances</i>	<i>12.561.517,24</i>	<i>13.742.317,24</i>	<i>-1.180.800,00</i>
Autres immobilisations financières	109.498,16	156.980,09	-47.481,93
<i>Actions et parts</i>	<i>16.891,92</i>	<i>16.891,92</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	<i>92.606,24</i>	<i>140.088,17</i>	<i>-47.481,93</i>
ACTIFS CIRCULANTS	642.818.835,60	603.156.848,34	39.661.987,26
Créances à plus d'un an	7.801.924,75	7.474.217,51	327.707,24
Créances commerciales	2.796.111,01	2.468.403,77	327.707,24
Autres créances	5.005.813,74	5.005.813,74	0,00
Stocks et commandes en cours d'exécution	8.790.619,65	8.587.574,24	203.045,41
Commandes en cours d'exécution	8.790.619,65	8.587.574,24	203.045,41
Créances à un an au plus	444.308.246,21	426.314.298,02	17.993.948,19
Créances commerciales	157.991.410,48	256.606.298,16	-98.614.887,68
Autres créances	286.316.835,73	169.707.999,86	116.608.835,87
Placements de trésorerie	0,00	0,00	0,00
Valeurs disponibles	122.388,17	121.838,80	549,37
Comptes de régularisation	181.795.656,82	160.658.919,77	21.136.737,05
TOTAL DE L'ACTIF	4.631.728.036,49	4.559.626.928,68	72.101.107,81

PASSIF	30/06/2022	31/12/2021	Evolution
CAPITAUX PROPRES	1.995.022.130,38	1.910.431.136,63	84.590.993,75
Apport	867.463.816,03	867.463.816,03	0,00
Disponibles	866.931.233,33	866.931.233,33	0,00
Indisponibles	532.582,70	532.582,70	0,00
Plus-values de réévaluation	460.762.954,47	471.147.736,68	-10.384.782,21
Réserves	582.204.366,13	571.819.583,92	10.384.782,21
Réserves indisponibles	319.903.990,83	309.519.208,62	10.384.782,21
<i>Réserves statutairement indisponibles</i>	<i>319.903.990,83</i>	<i>309.519.208,62</i>	<i>10.384.782,21</i>
Réserves immunisées	4.846.780,00	4.846.780,00	0,00
Réserves disponibles	257.453.595,30	257.453.595,30	0,00
Résultat de la période	84.590.993,75	0,00	84.590.993,75
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	10.506.236,57	10.476.826,23	29.410,34
Provisions pour risques et charges	10.506.236,57	10.476.826,23	29.410,34
Obligations environnementales	3.619.418,01	3.619.418,01	0,00
Autres risques et charges	6.886.818,56	6.857.408,22	29.410,34
Impôts différés	0,00	0,00	0,00
DETTES	2.626.199.669,54	2.638.718.965,82	-12.519.296,28
Dettes à plus d'un an	2.070.084.244,93	2.069.975.244,93	109.000,00
Dettes financières	2.068.053.244,93	2.068.053.244,93	0,00
<i>Etablissements de crédit</i>	<i>373.079.968,26</i>	<i>373.079.968,26</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres emprunts</i>	<i>1.694.973.276,67</i>	<i>1.694.973.276,67</i>	<i>0,00</i>
Autres dettes	2.031.000,00	1.922.000,00	109.000,00
Dettes à un an au plus	508.449.713,40	560.540.236,59	-52.090.523,19
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	217.341.986,63	218.066.986,63	-725.000,00
Dettes commerciales	102.388.412,65	156.268.008,39	-53.879.595,74
<i>Fournisseurs</i>	<i>102.388.412,65</i>	<i>156.268.008,39</i>	<i>-53.879.595,74</i>
Acomptes reçus sur commandes	65.547.395,16	54.624.889,74	10.922.505,42
Dettes fiscales, salariales et sociales	53.588.821,29	33.498.303,90	20.090.517,39
<i>Impôts</i>	<i>53.588.821,29</i>	<i>33.498.303,90</i>	<i>20.090.517,39</i>
Autres dettes	69.583.097,67	98.082.047,93	-28.498.950,26
Comptes de régularisation	47.665.711,21	8.203.484,30	39.462.226,91
TOTAL DU PASSIF	4.631.728.036,49	4.559.626.928,68	72.101.107,81

Compte de résultats ORES Assets au 30.06.2022

	30/06/2022	30/06/2021	Ecart
Ventes et prestations	603.395.719,00	672.201.426,48	-68.805.707,48
Chiffre d'affaires	566.518.640,29	642.697.750,31	-76.179.110,02
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	203.045,41	2.589.286,33	-2.386.240,92
Autres produits d'exploitation	36.674.033,30	26.914.389,84	9.759.643,46
Coût des ventes et des prestations	-475.721.754,37	-520.790.812,03	45.069.057,66
Approvisionnements et marchandises	-24.590.891,27	-8.882.545,84	-15.708.345,43
<i>Achats</i>	<i>-24.590.891,27</i>	<i>-8.882.545,84</i>	<i>-15.708.345,43</i>
Services et bien divers	-341.824.407,93	-408.929.196,81	67.104.788,88
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-83.523.209,56	-81.629.775,95	-1.893.433,61
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	5.075.837,06	8.603.975,46	-3.528.138,40
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	-29.410,34	-58.837,06	29.426,72
Autres charges d'exploitation	-30.829.672,33	-29.894.431,83	-935.240,50
Bénéfice (Perte) d'exploitation	127.673.964,63	151.410.614,45	-23.736.649,82
Produits financiers	206.533,52	96.466,01	110.067,51
Produits financiers récurrents	206.533,52	96.466,01	110.067,51
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>154.479,20</i>	<i>56.582,03</i>	<i>97.897,17</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>52.054,32</i>	<i>39.883,98</i>	<i>12.170,34</i>
Charges financières	-11.671.572,42	-16.277.576,36	4.606.003,94
Charges financières récurrentes	-11.671.572,42	-16.277.576,36	4.606.003,94
<i>Charges des dettes</i>	<i>-11.644.816,81</i>	<i>-16.253.105,36</i>	<i>4.608.288,55</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>-26.755,61</i>	<i>-24.471,00</i>	<i>-2.284,61</i>
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	116.208.925,73	135.229.504,10	-19.020.578,37
Impôts sur le résultat	-31.617.931,98	-36.375.826,41	4.757.894,43
Impôts	-31.617.931,98	-36.375.847,52	4.757.915,54
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00	21,11	-21,11
Mouvements sur réserves immunisées	0,00	0,00	0,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice	84.590.993,75	98.853.677,69	-14.262.683,94

1) Commentaires des évènements du groupe ORES du premier semestre 2022

Tout au long de ce semestre, ORES a poursuivi sa mission « faciliter l'énergie, faciliter la vie » telle que présentée dans son plan stratégique 2021-2023. Certaines des actions ainsi réalisées au cours de cette période, notamment dans le cadre de la transition énergétique, et visant à contribuer aux objectifs internationaux de lutte contre le réchauffement climatique, sont présentées ci-après.

En février, la société Schneider Electric a été désignée en tant que fournisseur du nouveau système avancé de gestion dynamique du réseau de distribution électrique (ADMS), outil indispensable à l'accompagnement de la transition énergétique, qui va notamment permettre à ORES de se préparer aux futures sollicitations importantes liées au développement de l'électrification des besoins (chauffage, mobilité, domotique, etc.). Ensuite, relevons qu'à l'occasion de son Assemblée générale du 16 juin, ORES a présenté à ses communes associées son projet de plan industriel pour les quinze années à venir ; celui-ci met en exergue les besoins d'investissements massifs dans les réseaux afin d'accélérer l'intégration des énergies renouvelables et accompagner efficacement cette électrification croissante.

D'un point de vue réglementaire, les deux premiers mois de 2022 ont permis à la CWaPE d'arrêter, après échange avec les GRD, le calendrier d'adoption de la méthodologie tarifaire applicable aux GRD wallons pour la période tarifaire 2024-2028. Après présentation du projet de méthodologie lors d'une séance d'information publique le 31 mai 2022, la régulateur a publié ce projet et les annexes y relatives le 1^{er} juin, lançant les procédures de concertation des GRD et de consultation publique. Les avis formels des GRD sur ce projet doivent être transmis à la CWaPE pour le 31 août, tout comme les avis des tiers qui souhaiteraient intervenir dans le cadre de la consultation. La publication de la méthodologie tarifaire et de ses annexes définitives est attendue pour le 1^{er} novembre 2022.

Tout au long de ce premier semestre, les équipes d'ORES ont poursuivi les contacts avec les villes et communes ainsi que le régulateur dans le cadre de la procédure légale de renouvellement des mandats des GRD en Wallonie, afin de collecter les appels à candidature lancés par les communes, d'y répondre de manière formelle, de transmettre l'ensemble des dossiers de candidature à la CWaPE et de répondre aux éventuelles questions de cette dernière. Le mandat d'ORES Assets a été confirmé dans la toute grande majorité de ses communes associées pour la période 2023-2043, ainsi que par la CWaPE et le Gouvernement wallon (voir ci-après).

Le conflit qui a débuté en Ukraine à la fin février pourrait avoir de multiples conséquences pour ORES, à la fois financières – suite notamment à l'accroissement des charges liées au prix de l'énergie ou à la défaillance de certains fournisseurs d'énergie – techniques, sur l'activité même du GRD, avec notamment les risques relatifs à la continuité d'approvisionnement en Europe – ou encore informatiques, avec l'accroissement des risques liés à la cybersécurité. Par ailleurs, le conflit pourrait également offrir l'opportunité d'accélérer le développement des énergies renouvelables, non seulement en matière de production d'électricité éolienne et photovoltaïque, mais aussi en ce qui concerne la production et la distribution de nouveaux gaz d'origine renouvelable et locale, tels que le biométhane produit à partir de matières organiques ou les gaz synthétiques générés à partir de la captation et la transformation des émissions de gaz à effet de serre des industries.

Au cours du premier semestre, deux fournisseurs commerciaux ont perdu leurs accès aux réseaux des GRD wallons. Tout d'abord, Energie 2030 Agence voulant cesser ses activités de fourniture au 1^{er} mars, la CWaPE a décidé de lui retirer sa licence de fourniture ce qui a conduit à une rupture des

contrats d'accès avec les GRD dont ORES Assets. Ensuite, ces mêmes GRD ont constaté que les conditions du contrat d'accès du fournisseur Elexys à leurs réseaux n'étaient plus remplies. Par conséquent, les contrats ont été suspendus le 18 mars et un plan de paiement a été établi entre ORES Assets et Elexys afin de couvrir les impayés du fournisseur.

Le 3 février 2022, pour faire face à la flambée des prix de l'énergie découlant du conflit en Ukraine, le tarif régional conjoncturel pour les personnes précarisées ou touchées par la Covid-19 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022. Les équipes d'ORES ont maintenu leur engagement en faveur de l'inclusion sociale et de l'aide aux clients précarisés, notamment par l'intermédiaire d'un accompagnement actif des personnes en difficulté. Le nombre de personnes pouvant bénéficier de ce tarif a augmenté au cours du 1er semestre 2022.

Tout au long de ce semestre, étant donné que la méthodologie tarifaire 2019-2023 a figé, pour la durée de la période tarifaire actuelle, le facteur d'indexation pris en compte pour déterminer les charges contrôlables, l'attention particulière portée depuis un an à l'évolution à la hausse du taux d'inflation réel a été poursuivie.

ORES et Proximus ont signé une convention afin d'offrir la possibilité à l'opérateur de télécommunications d'utiliser les poteaux électriques du GRD pour acheminer la fibre optique auprès des ménages et des entreprises. Cette solution va permettre l'accélération du déploiement de la fibre en Wallonie, tout en réduisant les nuisances et autres perturbations pour l'environnement.

En février, la tempête Eunice a traversé la Wallonie et provoqué des dégâts sur les réseaux électriques. ORES a reçu quelque 12.000 appels de clients touchés en un week-end et plus de 1.000 interventions ont été nécessaires pour procéder aux réparations urgentes. Deux autres tempêtes (Dudley et Franklin) moins importantes ont également frappé la Wallonie au cours de ce mois.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail est une préoccupation pour les entreprises wallonnes. Dans ce contexte, ORES – élue Top Employer 2022 – a présenté en février le résultat d'un partenariat noué avec le FOREM dans le but de former des demandeurs d'emploi au métier de dessinateur de distribution.

En mars, Olivier Devolder a été désigné en tant que nouveau directeur Clientèle d'ORES, après avoir piloté durant neuf ans l'activité « Énergie » de l'entreprise N-SIDE, spécialisée en logiciels informatiques d'aide à la décision. Il a pris ses fonctions en juin.

Lors de l'Assemblée générale de juin, le cabinet BDO Réviseur d'Entreprises a été désigné pour exercer les missions de commissaire-réviseur pour les exercices 2022 à 2024 des sociétés ORES, ORES Assets et Connexio.

2) Commentaires des évènements du groupe ORES postérieurs à la clôture du premier semestre 2022

Les 20 juillet, 17 août et 18 août ont été publiés au Moniteur belge les Arrêtés du Gouvernement wallon désignant ORES Assets en tant que gestionnaire de réseaux de distribution sur le territoire de 192 communes pour l'électricité et 114 communes pour le gaz. L'ensemble des décisions n'ont pas encore fait l'objet de publications officielles à ce stade.

RÉSULTATS ANALYTIQUES

Remarque générale concernant les résultats des activités « Gestion réseaux » pour le premier semestre 2022

La REMCI (*Rémunération Equitable Moyenne des Capitaux Investis*) s'élève, pour ORES Assets, à 51.716 k€ fin juin 2022 contre 50.952 k€ fin juin 2021 (+764 k€).

En électricité, globalement, un passif régulateur de 28.464 k€ a été comptabilisé à fin juin 2022. En gaz, un actif régulateur a été comptabilisé pour 246 k€. Notons que la situation existante à fin juin 2022 ne présage en rien de celle qui prévaudra en fin d'exercice 2022.

Sur la base de la méthodologie tarifaire 2019-2023, la CWaPE a déterminé les montants à récupérer au cours des exercices 2019 à 2023 en ce qui concerne les soldes des créances et des dettes années 2008 à 2016 de manière à avoir totalement apuré ces soldes au terme de la période tarifaire. Le solde des années 2008 à 2014 est récupéré à raison de 25% par an entre 2019 et 2022. Quant au solde des années 2015 et 2016, il est récupéré à un rythme permettant de lisser les évolutions tarifaires sur les exercices 2019 à 2023. Enfin, suite à l'approbation des soldes relatifs aux années 2017, 2018 et 2019, ils sont affectés sur l'année 2022 comme suit : pour l'électricité, à 20% et pour le gaz, à 100%. Ainsi, en électricité, un acompte de 5.485 k€ a été récupéré tandis qu'en gaz, c'est un montant de 1.666 k€ qui a été récupéré.

A fin juin 2022, après comptabilisation des actifs / passifs régulateurs du 1^{er} semestre 2022, le cumul des actifs et passifs régulateurs tous secteurs confondus des exercices 2008 à juin 2022 est le suivant :

- Électricité : actif régulateur de 32.486 k€
- Gaz : actif régulateur de 15.291 k€

Concernant la diminution constatée au niveau du chiffre d'affaires à fin juin 2022 (-11,85%), elle est à mettre en relation avec l'évolution à la baisse des services et bien divers. En effet, cela découle de la suppression de certaines surcharges (dont la cotisation fédérale) décidée par le Gouvernement fédéral et applicable au 1^{er} janvier 2022. Ces surcharges étaient facturées au niveau du transport par ELIA et répercutées dans la facture établie par ORES Assets aux fournisseurs d'énergie. Ces surcharges ont été remplacées par une accise facturée par le fournisseur d'énergie directement au client final.

ÉVOLUTIONS BILANTAIRES

Le total bilantaire s'élève à 4.631.728 k€ à fin juin 2022 contre 4.559.627 k€ au 31 décembre 2021.

a) Actif

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des dépenses en matière de projets informatiques. Elles sont amorties au taux de 10% pour les acquisitions enregistrées depuis janvier 2019 (20% pour les acquisitions avant janvier 2019). Leur valeur comptable à fin juin 2022 est de 63.092 k€.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.912.664 k€ à fin juin 2022 par rapport à 3.876.418 k€ au 31 décembre 2021 (+36.245 k€). Cette évolution s'explique notamment par les nouveaux investissements nets du premier semestre (113.048 k€, déduction faite des interventions clientèle de 38.507 k€) ainsi que par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value à fin juin 2022 pour 76.638 k€.

En ce qui concerne les immobilisations financières, ORES Assets détient 2.453 actions d'ORES sc, 7 parts de Laborelec, 2.400 parts d'Igretec, 62 parts d'Atrias et 93 actions de Connexio.

Les créances à plus d'un an augmentent de 328 k€ par rapport à 2021 (7.802 k€ au 30 juin 2022). Il s'agit de créances détenues sur les communes dans le cadre, d'une part, du remplacement des lampes Hg/HP dont le projet s'est terminé en 2019 et, d'autre part, suite à l'AGW EP¹ prévoyant le remplacement dans les dix ans à venir de toutes les lampes d'éclairage public communal par des LED.

Les stocks et commandes en cours d'exécution (8.791 k€) sont composés des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes.

Les créances commerciales à un an au plus s'élèvent à fin juin 2022 à 157.991 k€ contre 256.606 k€ au 31 décembre 2021. Ces créances commerciales se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et « fournisseur X ». La forte diminution enregistrée dans cette rubrique s'explique par le fait que fin 2021, deux mois de facturation de redevances de transit étaient encore ouverts contre un mois à fin juin 2022 (voir à ce sujet le rapport de gestion de décembre 2021).

La rubrique « autres créances » à un an au plus (286.317 k€) comprend principalement les créances relatives aux dégâts aux réseaux occasionnés par des tiers, celles relatives à l'impôt (impôt des sociétés – versements anticipés de 45.000 k€) ainsi que le compte-courant envers ORES sc (231.611 k€). La forte augmentation s'explique en partie par un compte courant envers la filiale ORES sc plus élevé à fin juin 2022 que à fin 2021 (remboursement d'emprunts non encore intervenu cette année).

Les comptes de régularisation (181.796 k€) comprennent notamment le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 14.234 k€, la redevance de voirie gaz (17.152 k€), les actifs régulateurs pour 79.997 k€ ainsi que la RTNR pour 52.392 k€.

¹ L'Arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2017 modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 6 novembre 2008 relatif à l'obligation de service public imposée aux gestionnaires de réseaux de distribution en termes d'entretien et d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage public.

b) Passif

Les apports disponibles et indisponibles s'élevaient au 30 juin 2022 à 867.464 k€ et sont inchangés par rapport à la situation du 31 décembre 2021. Ils sont représentés par 66.321.987 parts.

La plus-value de réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 460.763 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations. Elle diminue annuellement du montant de l'amortissement au taux de 2%.

Les réserves (582.204 k€) augmentent par le transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation (10.385 k€).

Les provisions pour risques et charges s'élevaient à 10.506 k€ à fin juin 2022 et sont stables par rapport à fin 2021.

Les dettes à plus d'un an de 2.070.084 k€ sont en augmentation de 109 k€ par rapport à fin 2021 suite aux nouveaux cautionnements reçus au cours du premier semestre 2022. Elles représentent les emprunts contractés auprès des établissements de crédit, les garanties déposées par les fournisseurs d'énergie à rembourser ultérieurement et les montants mis à disposition par ORES sc.

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (217.342 k€) sont constituées par le capital des emprunts à rembourser en 2022. Un remboursement de 725 k€ a été effectué au cours du premier semestre 2022.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir constituent l'essentiel des dettes commerciales. Elles s'élevaient à 102.388 k€ à fin juin 2022 contre 156.268 k€ à fin décembre 2021. La diminution provient en partie des factures à recevoir relatives à sa filiale, ORES sc, en nette diminution à fin juin 2022 (-26.474 k€).

Les acomptes reçus sur commande (65.547 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP) ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élevaient à 53.589 k€ et sont constituées d'une provision fiscale de 41.704 k€ pour l'impôt des sociétés, de TVA à payer pour un montant de 11.528 k€ et de précompte mobilier à payer sur le solde des dividendes versé fin juin 2022 (357 k€).

La rubrique « autres dettes » s'élève à 69.583 k€ et comprend notamment l'estimation à fin juin de la cotisation fédérale à payer relative aux années antérieures (3.619 k€) ainsi que les avances reçues (par la Région wallonne et par l'Etat Fédéral) pour l'extension du tarif social (15.372 k€), pour le remboursement du tarif prosumer (47.668 k€), et pour les primes à l'énergie (551 k€). La diminution de cette rubrique s'explique par la consommation, durant le premier semestre 2022, des avances importantes reçues fin 2021 de la Région wallonne et de l'Etat fédéral dans le cadre de l'octroi de ces primes par l'intermédiaire d'ORES Assets.

Les comptes de régularisation du passif (47.666 k€) sont principalement constitués de la provision relative aux charges financières (10.680 k€), de la redevance de transit non relevée (3.996 k€) et des passifs réglementaires comptabilisés pour 32.220 k€.

Rapport du commissaire au conseil d'administration de ORES ASSETS SC sur l'examen limité de l'information financière intermédiaire pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2022

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière intermédiaire ci-jointe comprenant la situation financière de ORES ASSETS SC au 30 juin 2022 ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière intermédiaire conformément au référentiel comptable belge, à l'exception des éléments liés aux annexes ainsi qu'au schéma des comptes, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable belge, à l'exception des éléments liés aux annexes ainsi qu'au schéma des comptes.

Battice, le 21 octobre 2022

Signé numériquement par
Christophe Colson (Signature)
DN : cn=Christophe Colson
(Signature), c=BE

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christophe COLSON



Annexe : Bilan ORES ASSETS SC au 30/06/2022

ACTIF	30/06/2022
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00
ACTIFS IMMOBILISÉS	3.988.909.200,89
Immobilisations incorporelles	63.091.760,36
Immobilisations corporelles	3.912.663.817,13
Terrains et constructions	135.169.296,35
Installations, machines et outillage	3.745.106.460,23
Mobilier et matériel roulant	31.835.763,38
Autres immobilisations corporelles	552.297,17
Immobilisations financières	13.153.623,40
Entreprises liées	479.508,00
<i>Participations</i>	<i>479.508,00</i>
<i>Créances</i>	<i>0,00</i>
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	12.564.617,24
<i>Participations</i>	<i>3.100,00</i>
<i>Créances</i>	<i>12.561.517,24</i>
Autres immobilisations financières	109.498,16
<i>Actions et parts</i>	<i>16.891,92</i>
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	<i>92.606,24</i>
ACTIFS CIRCULANTS	642.818.835,60
Créances à plus d'un an	7.801.924,75
Créances commerciales	2.796.111,01
Autres créances	5.005.813,74
Stocks et commandes en cours d'exécution	8.790.619,65
Commandes en cours d'exécution	8.790.619,65
Créances à un an au plus	444.308.246,21
Créances commerciales	157.991.410,48
Autres créances	286.316.835,73
Placements de trésorerie	0,00
Valeurs disponibles	122.388,17
Comptes de régularisation	181.795.656,82
TOTAL DE L'ACTIF	4.631.728.036,49



PASSIF	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES	1.995.022.130,38
Apport	867.463.816,03
Disponible	866.931.233,33
Indisponible	532.582,70
Plus-values de réévaluation	460.762.954,47
Réserves	582.204.366,13
Réserves indisponibles	319.903.990,83
<i>Réserves statutairement indisponibles</i>	<i>319.903.990,83</i>
Réserves immunisées	4.846.780,00
Réserves disponibles	257.453.595,30
Résultat de la période	84.590.993,75
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	10.506.236,57
Provisions pour risques et charges	10.506.236,57
Obligations environnementales	3.619.418,01
Autres risques et charges	6.886.818,56
Impôts différés	0,00
DETTES	2.626.199.669,54
Dettes à plus d'un an	2.070.084.244,93
Dettes financières	2.068.053.244,93
<i>Etablissements de crédit</i>	<i>373.079.968,26</i>
<i>Autres emprunts</i>	<i>1.694.973.276,67</i>
Autres dettes	2.031.000,00
Dettes à un an au plus	508.449.713,40
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	217.341.986,63
Dettes commerciales	102.388.412,65
<i>Fournisseurs</i>	<i>102.388.412,65</i>
Acomptes reçus sur commandes	65.547.395,16
Dettes fiscales, salariales et sociales	53.588.821,29
<i>Impôts</i>	<i>53.588.821,29</i>
Autres dettes	69.583.097,67
Comptes de régularisation	47.665.711,21
TOTAL DU PASSIF	4.631.728.036,49



Annexe : Compte de résultats ORES ASSETS SC au 30/06/2022

	30/06/2022
Ventes et prestations	603.395.719,00
Chiffre d'affaires	566.518.640,29
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	203.045,41
Autres produits d'exploitation	36.674.033,30
Coût des ventes et des prestations	-475.721.754,37
Approvisionnements et marchandises	-24.590.891,27
<i>Achats</i>	<i>-24.590.891,27</i>
Services et bien divers	-341.824.407,93
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-83.523.209,56
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	5.075.837,06
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	-29.410,34
Autres charges d'exploitation	-30.829.672,33
Bénéfice (Perte) d'exploitation	127.673.964,63
Produits financiers	206.533,52
Produits financiers récurrents	206.533,52
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>154.479,20</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>52.054,32</i>
Charges financières	-11.671.572,42
Charges financières récurrentes	-11.671.572,42
<i>Charges des dettes</i>	<i>-11.644.816,81</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>-26.755,61</i>
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	116.208.925,73
Impôts sur le résultat	-31.617.931,98
Impôts	-31.617.931,98
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
Mouvements sur réserves immunisées	0,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice	84.590.993,75